



Haies de lauriers roses

Par **Eliette_31**, le **06/06/2020** à **08:45**

est-il autorisé de planter des haies de lauriers roses dans un espace vert en copropriété ?

[quote]

les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!

[/quote]

Par **youris**, le **06/06/2020** à **09:04**

cet espace vert est-il une partie commune ou une partie privative ?

Par **Visiteur**, le **06/06/2020** à **09:12**

BONJOUR... *Merci de respecter les CGU du site, qui demandent des formules de politesse*

Vous ne précisez pas s'il s'agit d'un espace commun ou privatif ?

En tout les cas, il y a des règles à respecter pour les plantations dans les jardins, mais la copropriété peut limiter le type de végétaux sur une partie privative.

Avez vous vérifié sur le règlement?.